

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. Dubosse,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur. par la poste.
Un an. . . 18 f. » 24 f. »
Six mois. . . 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La loi qui vient d'être promulguée sur le recrutement de l'armée alloue aux anciens militaires libérés du service, depuis moins d'une année, et qui rentreront sous les drapeaux par un engagement volontaire, les avantages suivants :

- 1^o Une prime de 1,000 fr., dont 300 fr. payables par anticipation, et 700 fr., à l'expiration de l'engagement de 7 ans ;
- 2^o Une haute paye de rengagement de dix centimes par jour (cette haute paye se cumule avec celle affectée aux chevrons) ;
- 3^o Une pension de retraite de 365 fr. au minimum, après 25 ans de services accomplis avant 48 ans d'âge.

L'Empereur, appréciant le patriotisme dont les anciens militaires ont fait preuve en toutes circonstances, a décidé que, eu égard à l'état de guerre et dans l'intérêt de l'armée comme aussi dans celui de la population, les avantages énumérés ci-dessus seraient accordés à tous ceux de ces militaires qui, libérés du service depuis 1852 et n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans, contracteront un nouvel engagement volontaire. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le maréchal ministre de la guerre vient de recevoir du général commandant en chef de l'armée d'Orient le rapport en date du 17 que nous reproduisons ci-après :

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la succession de nos opérations devant la place.

Après un feu soutenu pendant le jour avec une supériorité marquée sur celui de l'ennemi, nous avons avancé nos cheminements, pendant les nuits du 9 au 12, dans la direction du bastion du Mât, tout en luttant avec succès contre les postes soutenus par de fortes réserves que l'ennemi tient dans ses embuscades.

Dans la nuit du 13 au 14, le général Pélessier a pris des dispositions efficaces pour nous assurer la possession du terrain sur lequel le génie devait cheminer vers le bastion Central. L'opération se divisait en deux parties : celle de droite, en avant du T, dirigée par le général Rivet ; celle de gauche, vers le cimetière, dirigée par le général Breton.

A la première, les embuscades ennemies ont été

enlevées avec une grande vigueur par quatre compagnies du 46^e, aux ordres du chef de bataillon Julien, et une compagnie du 5^e de chasseurs (lieutenant Copri). La résistance de l'ennemi a été des plus vives, et ses réserves ont fait plusieurs retours offensifs qui n'ont pu triompher de la résolution de nos compagnies engagées. Soutenues par un détachement de la légion étrangère (capitaine Robert), deux compagnies du 42^e (capitaine Beauregard), une compagnie du 14^e (lieutenant Sauve), elles se sont vaillamment maintenues sur leur terrain. Les embuscades, malgré la solidité de leur construction, ont été rasées. A la gauche et en arrière, le travail du génie a été protégé par trois compagnies du 26^e aux ordres du capitaine Michel, qui avait pris d'excellentes dispositions, et qui a été blessé à la tête de sa troupe.

Pendant que ces événements se passaient, le général Breton faisait enlever vers la gauche, avec la même énergie et le même succès, toutes les embuscades russes du cimetière par six compagnies du 98^e, commandées par le chef de bataillon Grémon. Ces compagnies, renforcées pendant l'action par deux autres du 9^e bataillon de chasseurs, ont fait preuve de l'élan et de la solidité les plus remarquables. Le 98^e (23^e léger) a eu un brillant début. L'ennemi a plié après un feu très-vif, qui n'a pas fait reculer un instant les nôtres. Ces embuscades ont été occupées et rasées comme celles de droite.

Protégé par cette double opération, vigoureusement conduite, le génie a pu accomplir son tracé et pousser ses travaux avec activité. Une nouvelle parallèle a été formée ; nous nous proposons d'en tirer un très-bon parti.

Nous avons eu, dans cette affaire de nuit, qui a été très-vive, et qui fait le plus grand honneur à nos troupes, 40 hommes tués, dont 4 officiers, et 117 blessés.

Quant à nos cheminements sur le bastion du Mât, les effets de l'artillerie ennemie agissant à très-petite distance, les rendaient à peu près impossibles ; ou, du moins, ils n'étaient praticables qu'à la condition de se résigner à des pertes continuelles. Dans cette situation, nous avons cherché à former une tranchée à demi-distance entre notre troisième parallèle et le saillant du bastion, à l'aide de nos fourneaux de mine qui avaient été convenablement disposés pour cet objet. Le feu a été donné dans la soirée du 15. L'opération a très-bien réussi. Les officiers et sa-

peurs du génie ont trouvé aussitôt à se loger dans un immense fossé de 4 mètres de profondeur en moyenne, fossé dont l'ennemi ne nous a pas disputé la possession. Les troupes ont bordé la fortification et ont commencé un feu très-vif de mousqueterie et de canon.

Nos mortiers, à leur tour, ont fait pleuvoir les bombes sur ces troupes agglomérées, et je suis informé par un sous-officier déserteur que la garnison a fait là des pertes sensibles. Nos travailleurs, bien que dans une position difficile, ont activement opéré toute la nuit dans ce terrain tourmenté, pour compléter, autant que possible, le couronnement des entonnoirs et relier la nouvelle tranchée à la 3^e parallèle. Cette nuit, les troupes ont continué ce travail avec ardeur. Cent hommes d'élite, du 74^e, occupent aujourd'hui, pendant le jour, cette quatrième parallèle.

Au milieu de ces combats et de ces travaux pénibles, les troupes ont toujours montré l'attitude la plus ferme et le meilleur esprit. Le général Pélessier, qui commande la gauche, en est on ne peut plus satisfait.

A la droite, du côté de la tour Malakoff, la supériorité de notre artillerie s'est maintenue, mais sans parvenir à éteindre celle de l'assiégé, sauf pourtant dans les deux ouvrages de contre-approche du Carénage, qui ne tirent plus depuis deux jours. Dans cette partie de notre attaque, comme dans l'autre, nous avançons avec lenteur, perfectionnant nos tranchées existantes et ne donnant rien au hasard. Une nouvelle batterie établie devant l'ouvrage de contre-approche dit du Mamelon-Vert, dont le feu a commencé hier matin, produit de bons effets.

Au rapport des déserteurs, la garnison a fait des pertes considérables, et ses canonniers de marine, qui en forment la partie la plus vitale et celle qui montre le plus de moral, ont particulièrement souffert. Les bastions Central et du Mât sont gravement endommagés. Leur armement a été souvent mis hors de service ; mais les ressources presque inépuisables de la place en artillerie ne lui font pas encore défaut, et chaque nuit des milliers de travailleurs procèdent aux réparations les plus pressées.

Le Caire, parti le 19 de Constantinople, n'est arrivé que le 1^{er} mai dans la nuit, à Marseille.

Les nouvelles de Crimée, arrivées le matin même du 19, à Constantinople, étaient du 17.

FEUILLETON

LE CAPITAINE OSORIO.

(Suite.)

II.

— C'est donc vous, señor, dit Gomez en abordant l'ombre, et serrant avec une cordialité mêlée de respect la main tendue vers lui.

— Gomez, je suis poursuivi, traqué comme une bête fauve.

— Ma maison est à votre service, señor.

— Je le sais, et c'est pour cela que je suis venu. Mais tu as du monde chez toi en ce moment ?

— Oh ! rien à craindre, ce sont des amis et de fides patriotes.

— Tu sais sans doute l'événement de la Figuereta ?

— Oui, señor, je sais de quelle trahison la belle Dolores...

— Ne me parle pas de cette infâme, que j'ai trop aimée. Il a fallu que le désir de la vengeance restât virace dans mon âme, pour m'empêcher de me tuer, lorsque son père et moi nous avons trouvé sa chambre vide. Oh ! mais je me vengerai, va, et d'une manière terrible. J'en jure Dieu. Après, que m'importe la vie !

— Oh ! señor, perdez-vous de vue le bel avenir qui vous attend lorsque notre bien-aimé roi remontera sur le trône de ses ancêtres. La junte suprême ne vient-elle

pas de vous nommer colonel, en même temps que le général français faisait mettre votre tête à prix.

— Pourquoi ne suis-je pas tombé sous les balles ennemies pendant le siège de la ville où je suis né ; pourquoi la baïonnette d'un de ces mécréants ne m'a-t-elle pas élué le cœur sur un affût de ma batterie !... Qu'ai-je fait au ciel pour qu'il m'ait réservé cet affront sanglant, à moi, son plus vaillant défenseur, à moi, que les ministres de ses saints autels ont proclamé le soutien de la foi !... Gomez, je me vengerai, je me vengerai !... Je ne sais pas quand, je ne sais pas comment, mais mon heure viendra, — et je jure par mon nom, par la vieille noblesse de mon père, que ce sera quelque chose d'épouvantable et dont on gardera mémoire dans le pays Catalan.

— S'il faut vous aider, seigneur comte, dit Gomez avec énergie, vous savez que je suis tout à vous.

— Bien, mon fidèle, merci. Entrons chez toi ; mais attends... Gomez, n'entends-tu pas comme le bruit que ferait une troupe de soldats ?

— Ce sont des Français, répondit l'hôtelier en se courbant vers le sol, ils se sont égarés sans doute, car ils ont fusillé, il n'y a pas une heure, le pauvre diable qui leur servait de guide. Ils sont une vingtaine commandés par le sergent Roussel.

— L'âme damnée du misérable qui m'a enlevé Lola ! que viennent-ils faire par ici ?

— On dit à la Figuereta, et vous le croyez vous-

même, que le commandant Gaston s'est dirigé sur Barcelone.

— Eh bien ?

— Si, au contraire, ce peloton, commandé par son ami, allait au-devant de lui pour protéger sa fuite.

— Tu pourrais supposer plus mal, ami Gomez, fit Pincoïnu en laissant échapper une sorte de rugissement de satisfaction.

— Quand j'ai quitté la Figuereta, un cavalier en sortait à triple galop... Ce cavalier a passé à Roda, puis à Altafulla ; il est clair qu'il se rendait à Tarragone.

— En effet, la faible garnison de Figuereta ne pouvait se dégarnir d'une escorte pour défendre les fugitifs, au cas probable d'une poursuite. Gomez, tu as touché la vérité. — Je parierais à présent que Gaston et Lola sont en route pour Tarragone ; et je ne les ai pas rencontrés en venant ici parce que j'ai évité le chemin et que j'ai pris par les sentiers de la montagne au risque de me tuer vingt fois, moi et mon brave cheval, pour venir me cacher chez toi.

— Si les soldats français arrivent de ce côté, quelle contenance tiendrons-nous vis-à-vis d'eux ?

— Nous verrons. Entrons chez toi.

— Ne préférez-vous pas, seigneur comte, monter à l'étage supérieur, sans passer par la grande salle ?

— Qu'importe, je suis d'ailleurs bien aisé de voir quels gens tu as chez toi, et si on peut compter sur eux en cas d'algarade.

Depuis trois jours les alliés avaient obtenu quelques avantages : ils avaient beaucoup cheminé en avant, dans la direction du bastion Central, de la Quarantaine et du bastion du Mat. Par suite de dispositions prescrites par le général en chef et habilement combinées par le général commandant le 2^e corps, des embuscades importantes ont été enlevées et sont depuis lors comprises dans les travaux de l'attaque française.

Dimanche 15, au commencement de la nuit, on a fait sauter un fourneau de mine qui contenait 25 mille kilogrammes de poudre. Le résultat désiré a été obtenu. Il s'est formé un entonnoir considérable dans lequel les hommes se sont logés aussitôt avec beaucoup de résolution. Toutefois, une petite interruption dans l'excavation, causée par la résistance du roc, n'a pas permis de garder cette position, située seulement à soixante mètres du bastion du Mat, pendant la journée du 16; mais on a empêché les Russes de l'occuper, et, le soir, les Français l'ont définitivement reliée, pendant la nuit, à leur troisième parallèle.

Tous les ouvrages extérieurs de la place étaient fortement endommagés; mais le feu conservait toujours la même activité. On voit que si les Russes ralentissent parfois le leur, c'est dans l'intention de ménager leurs ressources. Enfin l'artillerie agit avec un égal acharnement de part et d'autre, et on a repris avec vigueur le cours des opérations du siège au point où on les avait laissées le 6 novembre.

Quant à l'attaque dirigée contre la tour Malakoff, elle reste momentanément suspendue. Toute la supériorité est aux attaques de gauche, que le général Pélissier, commandant le premier corps, sait diriger avec ce tact et cette vigueur que tout le monde lui connaît.

Omer-Pacha était toujours là avec 25,000 hommes de troupes qui paraissent solides, et dont on espère tirer bon parti quand le moment décisif sera venu.

L'espoir qu'on avait conçu de conserver les jours du général Bizot ne s'est malheureusement pas réalisé. Ce brave et digne soldat a succombé à sa blessure. Ses obsèques ont eu lieu le 16. Il a été enterré près du moulin d'Inkerman, au même endroit où reposent les héros du 5 novembre. Les généraux en chef alliés, escortés des généraux de division et de brigade sous leurs ordres et leurs états-majors, en grande tenue, ont assisté à ses funérailles.

Le gouvernement turc a reçu, dit-on, de fort bonnes nouvelles de ses armées d'Asie. Depuis l'arrivée du nouveau général en chef, tout a pris de ces côtés une tournure satisfaisante; et on a lieu d'espérer qu'à l'époque de l'entrée en campagne, les forces ottomanes seront en état de faire face aux Russes, s'ils essaient de recommencer les hostilités sur ce point.

On allait s'occuper de compléter les fortifications d'Erzeroum, afin de mettre cette ville à l'abri d'un coup de main. Cette précaution a été jugée d'autant plus nécessaire, que jusqu'ici l'attitude de la Perse n'inspire pas une très-grande confiance.

Les troupes du camp de Constantinople continuaient à arriver en très-grand nombre. A la date du 19, il y avait plus de 15,000 hommes réunis, sans compter ceux qui étaient arrivés le matin et qui débarquaient.

Celui que l'hôtelier avait appelé du titre de comte marcha en avant et pénétra dans la salle enfumée où se tenaient les muletiers : la plupart le connaissaient et se levèrent à son aspect en le saluant par son nom.

— Le capitaine Osorio ! firent avec respect quelques jeunes gens qui n'avaient pas eu l'honneur de figurer parmi les défenseurs de Tarragone et de combattre sous les ordres de ce vaillant chef de guerillas.

— Bonjour, mes braves, dit le comte, bonjour. S'il est parmi vos marchandises quelque chose de valeur, je vous engage à les cacher bien vite dans le souterrain de l'ami Gomez, car nous allons avoir ici la visite d'un détachement de Français.

Les muletiers, habitués aux alertes, se hâtèrent de sortir de la salle, et au bout de quelques instants, malles et marchandises avaient disparu comme par enchantement.

Gomez ferma la porte de l'hôtellerie, abaissa la lumière de la lampe et s'étendit sur un banc de chêne en fumant son cigarito avec nonchalance et se plaçant bien en vue de la fenêtre ouverte.

Pendant ce temps, Osorio avait levé une dalle du sol et, en descendant le petit escalier qui s'ouvrait sous ses pas, avait dit aux muletiers blottis dans le souterrain :

— Ne lâchez pas les escopettes, mes enfants, et attention ! nous allons peut-être brûler quelques amorces.

— Bon, se dit Gomez, les jeunes gens qui tout-à-l'heure voulaient en venir aux mains doivent diablement

Les quelques vaisseaux anglais et français restés dans le Bosphore ont reçu l'ordre de rallier immédiatement devant Sébastopol.

Le gouvernement paraît se préoccuper beaucoup de la situation financière; plusieurs réunions du conseil ont déjà eu lieu à ce sujet. (*Constitutionnel.*)

Devant Sébastopol, le 17 avril

Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, notre troisième parallèle à gauche a été établie dans la nuit du 14, malgré l'opposition la plus vive de l'ennemi. Ce prolongement, qui a quelque chose comme 300 mètres de longueur, a été achevé successivement, et aujourd'hui, s'appuyant de sa gauche sur le cimetière, couvre nos travaux d'approche et ne permet plus de sorties à l'ennemi, serré de si près, que les éclats des bombes qui tombent dans l'intérieur du bastion Central, volent jusqu'à cette tranchée nouvelle. Bientôt, dans ce bras, s'élèveront des batteries dont le feu pourra contenir l'ardeur des assiégés à défendre leurs principaux bastions. Nos pertes dans cette opération ont été sensibles surtout en hommes blessés. Mais vous savez que, dans de pareilles entreprises, le but doit racheter tous les sacrifices. Le régiment qui s'est distingué le plus dans cette opération est le 23^e de ligne, composé presque en entier de conscrits, qui, ce jour-là, ont bravement reçu leur baptême de feu; il faudrait dire peut-être de sang, car ces braves jeunes gens ont refoulé les Russes à la baïonnette. L'ennemi a fait des pertes très-sensibles; plus de 600 cadavres sont restés aux embuscades; le reste a été emporté, comme toujours. Quelques prisonniers, quelques blessés, au nombre desquels un officier, une très-grande quantité d'armes de toute espèce, de gibernes, de cartouches sont tombés entre les mains de nos soldats.

Enfin, le dimanche 15, à sept heures et demie du soir, on a fait sauter les fourneaux de notre mine à l'approche du bastion du Mat. L'opération, conduite avec intelligence par notre génie, a admirablement réussi. L'éruption a été immense, et le chemin ouvert dans le roc n'est plus éloigné du fossé de ce bastion que de 40 mètres. Cette explosion soudaine a fait croire à l'ennemi à une attaque immédiate de la ville. Les tambours ont battu le rappel et la place a ouvert un feu terrible sur toute la ligne. Nos batteries ont répondu avec une très-grande vivacité, et bientôt on a pu se convaincre de la supériorité acquise par notre artillerie dans cette longue lutte avec la place.

L'ennemi, s'étant aperçu, sans doute, de sa méprise, a bientôt ralenti son feu; nos batteries ont suivi ce mouvement, et tout est rentré dans l'ordre ordinaire. Seulement le génie s'est emparé de la brèche ouverte par la mine, qu'on a couronnée immédiatement, et hier on a achevé la ligne de jonction en arrière avec notre troisième parallèle.

Vous voyez donc que partout, à gauche comme à droite, notre artillerie commence à marquer sa supériorité, et chaque jour on constate un nouveau dégât à la place. Nos lignes de contre-approche avancent partout sans interruption, et nous nous apprêtons à prendre de nouvelles positions, en refoulant l'ennemi dans ses lignes de défense les plus limitées.

Les pertes les plus sensibles pour nous sont tou-

se réjouir ! Si le sergent Roussel vaut quinze hommes à lui seul, j'estime bien que le capitaine Osorio en vaut cinquante !

Un quart-d'heure se passa de la sorte et dans le silence le plus absolu; l'hôtelier s'endormit bel et bien.

Il fut réveillé par la voix d'Osorio qui parut à la fenêtre en disant :

— Je ne sais par où diable ces maudits soldats ont passé, mais on n'entend plus rien, c'était l'écho. A moins cependant qu'ils ne se soient décidés à camper à la belle étoile.

Gomez rendit la liberté aux muletiers, qui, pour la plupart, s'étendirent sur le sol, tandis que trois ou quatre se mirent à jouer aux cartes; après quoi, il alluma une chandelle et, suivi du comte, gravit le petit escalier qui menait de l'intérieur de la salle à la chambre du premier.

Le comte plaça une paire de pistolets sur une chaise d'esparterie, légaina une forte épée que Gomez lui avait apportée et se jeta tout habillé sur un lit de sangle sans matelas.

Le capitaine Osorio descendait d'une grande famille de Catalogne, ruinée entièrement depuis la guerre de succession; son père cependant avait dérogé aux habitudes de la noblesse espagnole et s'était expatrié pour tenter la fortune, en laissant son fils, à Madrid, aux soins d'une sœur, opulente par suite d'un riche mariage et qui, veuve sans enfants, au lieu de préparer Angel aux privations que lui réservait un avenir dont elle ne pouvait

jours celles que fait le génie. Le commandant Masson a succombé à sa blessure; les autres blessés sont dans un état plus ou moins grave; mais la perte la plus douloureuse, la plus triste, sans aucun doute, est celle du brave général Bizot, il est mort le 14, vers onze heures du matin; il a succombé quand tout faisait espérer qu'il serait sauvé; quelques minutes avant, il avait parlé à son aide-de-camp d'une voix claire et sonore, avec une complète présence d'esprit. Une lésion interne du crâne, et qui ne pouvait pas être constatée, a amené sans doute cette crise, qui, ayant commencé par une faiblesse extrême, s'est terminée par la mort, au bout de quelques minutes.

Hier, le général en chef, accompagné de tous les généraux de notre armée, lord Raglan, Omer-Pacha, les amiraux français et turcs, et les états-majors respectifs, se sont réunis pour lui rendre les derniers devoirs. Le général Pélissier et le général Niel ont rendu successivement hommage à ses grandes vertus dans un langage sommaire et élevé. Et enfin, le général en chef, par quelques paroles bien senties, a exprimé la douleur profonde de toute l'armée. Il était bien étonnant de voir, réunies autour de cette tombe, les plus grandes illustrations militaires de trois pays, confondant dans le même sentiment de regret et de vénération la diversité de race, de religion et de mœurs.

Ainsi s'est éteinte une vie pleine de travail, de gloire, de courage et de dévouement. Le général Bizot ne laissera que des souvenirs honorables et à tous un exemple à suivre.

Le feu continue toujours sans interruption ni ralentissement. La flotte fait de fréquentes reconnaissances, pendant la nuit, jusqu'à l'entrée du port, et y lance de temps en temps quelques bordées bien dirigées.

Par un système très-ingénieux de signaux, on est parvenu à fixer certains points les plus importants; qui permettront bientôt à nos vaisseaux d'approcher de la ville et d'introduire par leur feu un nouvel élément de destruction auquel les Russes ne s'attendent pas sans doute.

Depuis hier, le temps paraît vouloir se remettre au beau. Ainsi, tout en général va bien. On parle ici de l'arrivée prochaine de lord Redcliffe, ambassadeur anglais à Constantinople. On dit que le *Caradoc* est allé le chercher, mais on ne connaît pas encore le but de ce voyage.

Nos pertes réparties sur toutes les lignes, ne sont pas graves, et sont beaucoup moins sensibles, qu'à la première ouverture du feu dans le mois d'octobre. Le feu de l'ennemi, sans être éteint, présente cette irrégularité et cette indécision qui dénotent un grand manque de bons canonniers. L. BONIFACE. (*Constitutionnel.*)

ANGLETERRE. — Londres, jeudi 3 mai, midi. — « Les Directeurs de la banque d'Angleterre, réunis en ce moment, viennent de réduire le taux de l'escompte à 4 p. %.

» Les consolidés sont de 88 1/8 à 89. » — Havas.

FAITS DIVERS.

D'après le *Droit*, l'affaire de l'assassin Pianori est indiquée pour l'audience de lundi prochain. —

pas disposer, puisque son douaire s'éteignait avec elle et revenait de droit à la famille de son mari, s'attacha au contraire à l'entretenir dans des idées de grandeur et de fainéantise dont la jeunesse impétueuse de l'héritier des Celaro s'accommoda fort.

La veuve mourut au moment où le comte, arrivé à vingt-deux ans, commençait à faire des dettes; si bien qu'il se trouvait tout-à-coup précipité dans la misère qui a rongé tant de grands noms d'Espagne, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'arrivée de son père.

Le vieil hidalgo rentra dans sa ville natale, montant un navire chargé d'or, et souhaitait voir son fils sur le port de Tarragone, afin d'être le premier à l'embrasser en touchant le sol de la patrie.

Mais le malheur, qui vient toujours à l'encontre de toutes nos actions et qui semble avoir sur terre la mission de troubler nos joies les plus pures, voulut qu'en mettant le pied sur la planche qui touchait la jetée, le vieux comte del Celaro chancelât et tombât à la mer, comme Fiesque, le jour de son triomphe.

Osorio, le premier, et dix plongeurs habiles se précipitèrent dans les flots, sans pouvoir parvenir à leur arracher cette proie; et ce ne fut que quelques jours après, que des pêcheurs d'Altafulla trouvèrent le cadavre de ce malheureux vieillard qui, pendant vingt ans, avait risqué mille fois sa vie afin de ramasser assez d'or pour réparer les injures faites par le temps à son vieux manoir seigneurial. (*La suite au prochain numéro.*)

M. le procureur-général Rouland soutiendra l'accusation, et M^e Paillet, nommé avocat d'office, défendra de l'accusé.

— Les vieux parchemins, les chroniques poudreuses contiennent parfois des originalités remarquables. Il nous tombe sous la main, dit l'*Union de Hay*, un compte des plus curieux, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Jacques Tasquin, peintre décorateur en 17... ayant travaillé dans l'église du monastère de G..., avait exigé 78 florins 10 sous de Brabant; l'abbé, trouvant la note exagérée, en demanda le détail, que voici :

1 ^o Corrigé et verni les dix commandements	5 12
2 ^o Embelli Ponce-Pilate, et mis un nouveau ruban à son bonnet	3 6
3 ^o Remis une queue neuve ou coq de St Pierre, raccommodé sa crête	2 3
4 ^o Rattaché le bon larron à sa croix, remis un doigt neuf	1 7
5 ^o Remplumé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel	14 18
6 ^o Lavé la servante du grand prêtre Caïphe, et mis du cramoisi sur ses joues	5 12
7 ^o Renouvelé le ciel, ajouté deux étoiles, doré le soleil et nettoyé la lune	7 14
8 ^o Ranimé les flammes du Purgatoire et restauré quelques âmes	6 6
9 ^o Ranimé le feu de l'Enfer, remis une queue neuve à Lucifer, raccommodé sa griffe gauche et fait plusieurs choses pour les damnés	4 10
10 ^o Rebordé la robe d'Hérode, lui remis deux dents, rajusté sa perruque	2 2
11 ^o Rapiécé la calotte d'Amias en cuir, et mis deux boutons à sa veste	2 3
12 ^o Mis des guêtres neuves à Tobie fils voyageant avec l'ange Gabriel, et une courtoise neuve à son sac de voyage	2 5
13 ^o Nettoyé les oreilles de l'âne de Balaam, et le refermé	3 7
14 ^o Remis des pendents d'oreille à Sara	2 0
15 ^o Mis un nouveau caillou dans la fronde de David, grossi la tête de Goliath et reculé ses jambes	3 1
16 ^o Remis des dents à la machoire d'âne de Samson	1 5
17 ^o Goudronné l'arche de Noé, lui mettre une nouvelle paire de manches	6 0
18 ^o Rapiécé la chemise de l'Enfant prodige, lavé les porcs et mettre de l'eau dans leurs bacs	3 4
19 ^o Remis une anse à la cruche de la Samaritaine	1 5
Jacques TASQUIN. Total	78 10

REVUE DE L'OUEST

Nous lisons dans l'*Espérance*, de Nantes :
 Nous apprenons qu'un violent orage a éclaté samedi soir aux environs du Croisic et du bourg de Batz.
 Le tonnerre est tombé vers sept heures sur la tour de Batz, et l'a assez gravement endommagé

en plusieurs endroits, sans cependant donner de sérieuses inquiétudes sur ce beau monument; mais les dommages causés nécessitent une prompt réparation.

Le fluide, après avoir suivi un fil de fer servant à l'horloge, s'est introduit dans l'église où il y avait une centaine de personnes. Toutes ont ressenti une forte commotion, mais sans qu'on ait eu de graves accidents à déplorer. Beaucoup de vitres des maisons particulières du bourg ont été brisées par la force de la commotion. Il est tombé beaucoup d'eau.

On nous assure que cet orage s'est fait sentir aussi à Vannes et que le tonnerre serait aussi tombé sur cette ville et aurait mis le feu. Nous manquons de renseignements.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous croyons savoir qu'il a été reçu à Paris, par voie télégraphique, des nouvelles de Sébastopol du 29.

Un engagement très-vif avait eu lieu la nuit précédente devant le bastion n^o 4.

Les ouvrages avancés des Russes étaient tombés au pouvoir des assiégeants, et la place était cernée de très-près. Douze mortiers avaient été pris à l'ennemi.

Les Français avaient fait quelques pertes, mais sans proportion avec les pertes de l'ennemi et les avantages obtenus.

(Constitutionnel).
 Le ministère Sarde est rentré aux affaires, et la loi sur les couvents va être reprise. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

La Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Saumur, est composée comme suit pour l'année 1855-1856 :

- MM. LEBRETON, notaire à Gennes, *président*;
 COURTOIS, notaire à Brézé, *syndic*;
 LEROUX, notaire à Saumur, *secrétaire*;
 DENIAU, notaire à Allonnes, *rapporteur*;
 LOISELEUR, notaire à Neuillé, *trésorier*;
 BEDON, notaire aux Rosiers;
 CESBRON, notaire à Doué.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 avril.

NAISSANCES. — 16, Marie-Louise Dubreuil, rue de Fenet; — Louise-Pauline Gasnault, rue d'Orléans; — 17, Marie-Louise Benard, rue d'Orléans; — 18, Clémence Goisard, rue de la Petite-Douve; — 20, Jacques Fage, cour d'Offard; — 25, Félicienne Lamarre, rue du Portail-Louis; — 24, Estelle Tessier, rue des Capucins; — 27, Henri Baranger, rue de la Mare-Maillet; — 28, Alphonse Vetelot, rue de la Tonnelle.

MARIAGES. — 16, Remy-Pierre Chanlouineau, marchand de nouveautés, a épousé Aimée-Marie Biémont, sans profession, tous deux de Saumur; — 18, Michel Pasquier, cultivateur, de Varrains, a épousé Marie Audemon, domestique, de Saumur; — 23, Ambroise Picard, employé du chemin de fer de Tours, a épousé Marie David, ouvrière, de Saumur; — 25, Jean-François Penneau, camionneur, a épousé Elise-Madeleine Champrobert, domestique, tous deux de Saumur; —

29, Henri-Louis-Simon Gendron, substitut du procureur impérial, a épousé Clarisse-Pauline Dumest, propriétaire, tous deux de Saumur; — 30, Louis-Aimé Chaigneau, relieur, a épousé Marie Blin, couturière, tous deux de Saumur; — Joseph Roquet, boutonnier, a épousé Hyacinthe Delard, chapeletière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Marthe-Jeanne Blancler, propriétaire, veuve Chesneau, 83 ans, rue de la Petite-Bilange; — Renée Bougreau, journalière, 48 ans, célibataire, au Petit-Puy; — 18, Marie, journalière, veuve Piau, 90 ans, à l'Hôpital; — 19, Auguste Périgault, 13 mois, montée du Fort; — 20, Perrine-Françoise-Scholastique Berard, propriétaire, veuve Cebron, 91 ans, rue St-Pierre; — René Château, cordonnier, 83 ans, ruelle d'Offard; — 21, Marie Sailland, propriétaire, femme Girard, 62 ans, au Petit-Puy; — Marie Viot, 13 mois, rue de la Visitation; — Pierre Aguilard, cordonnier, 66 ans, rue du Paradis; — Charles Bedeneau, sellier, rue d'Orléans; — Antoinette-Marguerite Lédéas, propriétaire, épouse de Darnige, 48 ans, levée d'Enceinte; — 22, Marie Jouffu, 13 mois, rue de Fenet; — 23, Antoine Hubault, 13 mois, rue de la Visitation; — Simon Rousseau, filassier, 60 ans, à la Providence; — 24, Marie-Malcie Guyomard, 6 mois, rue Saint-Nicolas; — Louise Ragain, rentière, 62 ans, célibataire, à la Croix-Verte; — 25, Catherine Gadeneche, 7 ans, quai de Limoges; — 27, Marie-Louise Mabileau, 8 ans, rue de Fenet.

Toilette des Dames. — Composé de substances balsamiques et aromatiques toujours pures et récentes, le COSMACÈRE, *Vinaigre de toilette* est spécialement recommandé pour la toilette des dames. Il rafraîchit et fortifie les organes, prévient et guérit les affections auxquelles expose une vie trop sédentaire. Employé en lotions, il blanchit la peau et fait disparaître les taches de rousseurs et les démangeaisons.
 Dépôt chez M. EUGÈNE PISSOT, coiffeur (218)

Deux journaux au prix d'un seul abonnement, tel est l'avantage que le JOURNAL POUR RIRE offre à ses abonnés en leur envoyant gratis le *Musée Français-Anglais*, journal mensuel d'illustrations qui obtient à Paris un immense succès. (219)

Voici bientôt trente ans que le *Racahout* préparé par DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, à Paris, a été importé en France. Par ses propriétés salutaires, il s'est acquis l'approbation et la recommandation des plus grands médecins français et étrangers, qui l'ordonnent, comme *fortifiant*, aux personnes faibles, aux dames nourrices, aux vieillards et aux enfants.

Dépôts aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELTIER fils, à Doué. (183)

BOURSE DU 5 MAI.

5 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 68 90.
 4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 93 25.

BOURSE DU 4 MAI.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 90.
 4 1/2 p. 0/0 hausse 83 cent. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e MOTAIS, notaire à Tigné (Maine-et-Loire), et de M^e MOUILLEFARINE, avoué à Paris.

A VENDRE
 SUR LICITATION,
 Entre majeurs et mineurs,
 A la Mairie de Vihiers,
 Le lundi 28 mai 1855, à midi.

1^{ent} Une MÉTAIRIE, nommée les Ecoiboilles, située commune de Saint-Paul-du-Bois, canton de Vihiers, contenant 29 hectares 43 ares 80 centiares; mise à prix, ci. 25,000 francs.
 2^{ent} La MÉTAIRIE DE LA MADELEINE, située sur les communes de Vihiers, Saint-Hilaire et le Voide, susceptible d'être détaillée, contenant 21 hectares 57 ares 25 centiares; mise à prix, ci. 30,000 francs.
 3^{ent} Une petite MAISON, située à Vihiers, occupée par M. Chabosseau; mise à prix, ci. 1,000 francs.
 4^{ent} Un petit TERRAIN à côté, très-convenable pour bâtir; mise à prix, ci. 400 francs.
 5^{ent} Un HOTEL, nouvellement reconstruit avec vastes dépendances, connus sous le nom de l'*Hôtel du Chêne-Vert*, situé à Vihiers, pour entrer en jouissance au 24 juin 1855; mise à prix, ci. 16,000 francs.

6^{ent} Un JARDIN, en face de cet hôtel; mise à prix, ci. 800 francs.
 7^{ent} Un petit TERRAIN, situé à Vihiers, derrière la maison de M. Guittau; mise à prix, ci. 100 francs.
 8^{ent} Une MAISON, située à Vihiers, à l'angle de la route impériale et de celle de Gonnord; mise à prix, ci. 2,500 fr.
 9^{ent} Une MAISON neuve, sise à Vihiers sur la route de Gonnord; mise à prix, ci. 5,000 francs.
 10^{ent} Une TANNERIE, située à côté de Vihiers, munie de tous ses ustensiles; mise à prix, ci. 1,800 francs.
 11^{ent} Une vaste MAISON, avec remise, écuries, très-beau jardin, située à Vihiers, quartier Saint-Jean; mise à prix, ci. 7,000 francs.
 12^{ent} Un JARDIN, à côté de la maison ci-dessus; mise à prix, ci. 600 fr.
 13^{ent} Une petite MAISON, sise à Vihiers, occupée par Godineau; mise à prix, ci. 700 francs.
 14^{ent} Un grand JARDIN, situé à Vihiers, quartier Saint-Jean; mise à prix, ci. 2,000 francs.
 15^{ent} Un TERRAIN, situé à Vihiers, près la Rivière, occupé par Lelheule et Godineau; mise à prix, ci. 500 fr.
 16^{ent} Un autre TERRAIN, situé près Vihiers occupé par MM. Moron et Godineau; mise à prix, ci. 300 fr.

17^{ent} Un petit VIVIER avec PATURE, situés près Vihiers; mise à prix, ci. 25 francs.
 18^{ent} Une petite MAISON, renfermant un pressoir, et 85 ares de terre à côté, situés au clos de la Maraize, commune de Trémon, canton de Vihiers; mise à prix, ci. 1,500 fr.
 S'adresser pour les renseignements :
 1^o A M^e MOUILLEFARINE, avoué à Paris, rue du Sentier, n^o 8;
 2^o Et à M^e MOTAIS, notaire à Tigné, dépositaire du cahier des charges.
 (Voir les placards affichés). (220)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
 OU A ARRENTER
 Ensemble ou séparément,
DEUX MAISONS,
 Appartenant au sieur Herno, tailleur, séparées l'une de l'autre par un corridor commun,
 Situées à Saumur, rue du Puits-Neuf,
 Et joignant d'un côté M. Fournée, d'autre côté M. Guedon.
 Chacune de ces maisons comprend une boutique, une arrière-boutique et une cuisine au rez-de-chaussée, des

chambres au premier et au second étage, des greniers, une cave et un droit de communauté à la cour.
 S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (221)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

La Vente en détail de la Propriété DE LA CHAUVINIÈRE,
 Située au hameau de Panvigne, commune de Villebernier,
 Aura lieu par le ministère de M^e DION, dans la Ferme même,
 LE DIMANCHE 13 MAI 1855, A MIDI.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE
 PAR ADJUDICATION
 En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,
 Le dimanche 6 mai 1855, à midi,
 1^o Soixante ares 97 centiares de terre, à prendre dans la Pièce-Ronde, au canton de la Touche, commune de Saint-Martin-de-la-Place, joignant M. Gouin.
 2^o Dix ares 85 centiares de terre, au Gué-d'Arcis, même commune, joignant M^{lles} Jouenne. (206)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN TROIS LOTS,

TROIS MAISONS, sises à Saumur, rue Royale, n^o 1 et 3, et quai du Gaz, avec vastes magasins, caves, cours et dépendances.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (194)

A LOUER

EN TOTALITÉ ET PAR PORTIONS,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean-Baptiste 1855,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n^o 13, dépendant de la succession de M. de Momi-gny.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire à Saumur. (200)

A VENDRE

UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n^o 22.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

1^o La Ferme des PASTUREAUX

Située commune de Villebernier,

Consistant en logement de fermier, et environ 15 hectares 63 ares 64 centiares de terres labourables et prés.

2^o DEUX RENTES FONCIÈRES

La première de 36 fr., deux kilog. de beurre et deux poulets;

La deuxième de 24 francs, un kilog. de beurre et deux poulets.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire. (208)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

L'Hôtel de Londres,

Situé à Saumur, rue d'Orléans,

Et exploité par M. SERGÉ.

Le bail de cet hôtel expirera le 1^{er} juillet 1865.

Le loyer est de 5,500 francs par an.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (160)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ

DE GRAND-BOIS,

Située commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur,

Appartenant aux héritiers Lory.

S'adresser à M^e DION. (207)

A LOUER

GRENIERS, ÉCURIE et TERRAIN

Sur le quai Saint-Nicolas.

S'adresser à DAVOINE, concierge des anciens magasins à fourrages. (182)

A vendre BON VIN de 1851, 1^{er} crû de la Perrière St-Cyr, de chez M. Cousché. S'adresser à M. GIRAULT-TROTOUIN, au Croissant, sur le quai.

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée par M. Dufour, avec cour, jardin et vaste hangard.

S'adresser à M. DUFOUR ou à M. ROGERON, menuisier, rue Beaurepaire.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

Etude de M^e BRY, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE,

Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, ROUENNERIE, FAÏENCERIE ET CIRERIE.

Chiffre d'affaires important.

S'adresser audit M^e BRY, notaire.

HERBAGE

DE

L'ILE PONNEAU.

Ouverture le 6 mai 1855. Prix : 25 f. 60 c. pour 35 jours. On paiera en entrant.

S'adresser à M. Paul GRELLET, restaurateur près la Gare du chemin de fer. (222)

On demande UNE DEMOISELLE DE MAGASIN pour la Mercerie.

S'adresser à M. BAUD, rue Saint-Jean, 63. (203)

MAL DE DENTS.

ALTHODONTE GAUTIER.

Ce spécifique se recommande par plusieurs années de succès. Il n'exige aucune application sur les gencives; une simple aspiration par le nez suffit pour faire cesser la douleur à l'instant. — Prix du flacon, 2 fr., à la Pharmacie, chez l'Auteur, rue d'Orléans, n^o 27, à Saumur.

On expédie contre remboursement. (Affranchir.) (182)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

VENTE A L'AMIABLE

D'un très-beau Mobilier

GARNISSANT L'HOTEL DU BELVÈDÈRE A SAUMUR.

Ce mobilier consiste en batterie de cuisine, porcelaine, cristaux, bois de lits, commodes, secrétaires, tables de nuit, 100 beaux matelas, lits de plume, traversins, oreillers, couvertures laine et coton, garnitures de rideaux de lits et croisées, en damas et mousseline. — 100 paires de draps en très-belle toile, 1,200 serviettes, un service en toile damassée à 24 couverts, candélabres, pendules, glaces, fauteuils, canapés, chaises, grande quantité de service Ruolz. Une très-jolie bibliothèque en acajou, garnie de différents ouvrages.

3,000 bouteilles vides, 1,800 bouteilles de vins de Bordeaux, Champigny et autres, eau-de-vie de Cognac, etc., etc.

Fourneau-cuisine admirablement confectionné, baignoires en cuivre et accessoires.

La Vente se fait, au comptant, chaque jour, de midi à 5 heures.

S'adresser à MM. DROUARD, rue de la Tonnelle; NANCEUX, rue de la Comédie; Et VOLANT, rue Royale. (205)

LOTÉRIE D'AUVERGNE,

Autorisée par le Gouvernement.

CAPITAL: 600,000 FRANCS.

GROS LOT 100,000 FRANCS.

Prix du Billet:
UN FRANC.

CENT LOTS.

Tirage
PROCHAIN.

Cette Loterie est une œuvre de Charité; le produit en sera affecté à la reconstruction de l'orphelinat départemental de LAYORR (Cantal), détruit par un incendie.

Organisée par M^{me} la comtesse d'Anglars de Bassignac (en religion sœur Marie-Joseph), fondatrice de LAYORR, la LOTÉRIE D'AUVERGNE est placée sous le patronage de M. le préfet du Cantal et de M^{sr} l'évêque de Saint-Flour, président et vice-président d'une commission de surveillance.

Pour toute demande de province, envoyer à Paris, par mandats sur la poste, à M^{me} la vicomtesse d'Anglars de Bassignac, autant de fois un franc que l'on désire de billets.

Adresser les demandes de billets et les mandats au Bureau central, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 86, A PARIS.

On trouve des Billets à SAUMUR, chez M. LECOTTIER, RELIEUR-PAPETIER, rue du Petit-Maure. (128)

NOS ABONNÉS SONT PRÉVENUS

Le MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS, Journal Mensuel d'illustration, publie de magnifiques dessins représentant LES BATAILLES DE L'ARMÉE D'ORIENT, LE CAMP FRANÇAIS, LES COSTUMES RUSSES, DES VUES INTÉRESSANTES, en un mot TOUTES LES CHOSES DE LA GUERRE, et puis L'EXPOSITION DE 1855 et tout ce qui présente quelque attrait de curiosité. C'est un Journal d'illustrations fait par les plus habiles artistes de Paris et dirigé par M. Ch. Philippon, ancien directeur de la Maison Aubert, fondateur du Charivari, de la Caricature, du Journal pour rire, etc.

Le prix du MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS est de 10 fr. pour l'année. — Les abonnements partent tous de janvier 1855. M. Philippon, par reconnaissance pour les quatre grands journaux de Paris qui lui ont prêté leurs concours, fait une remise de moitié aux abonnés de ces journaux et leur donne le MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS pour cinq francs. Par suite de nos relations de confraternité avec lui, il fera la même remise à nos abonnés, qui n'auront ainsi que 5 francs à lui envoyer en bon de poste, au lieu de 10 fr. pour un abonnement d'un an au MUSÉE FRANÇAIS-ANGLAIS.

Les abonnés du Journal pour rire reçoivent franco et gratis le Musée Français-Anglais pendant toute la durée de leur abonnement, dont le prix reste fixé à 17 francs pour un an, — 10 fr. pour 6 mois, — 5 fr. pour 3 mois. — On souscrit en envoyant un bon de poste à M. PHILIPON FILS, RUE BERGÈRE, n^o 20.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné